



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question écrite n° 78251

## Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la sécurisation des parcours d'insertion des jeunes. Le Conseil économique social et environnemental a dressé un bilan des recommandations déjà portées en 2012 afin d'améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes, et propose aujourd'hui de nouvelles mesures pour sécuriser le parcours d'insertion professionnelle et sociale des jeunes dont la situation a continué de se dégrader. Dans l'avis du CESE, il est recommandé, pour un accès des jeunes à de nouveaux droits, d'« engager une étude d'impact sur un éventuel assouplissement des critères du RSA socle afin qu'il soit accessible aux jeunes qui en ont besoin dès 18 ans ». Suite à cette recommandation, elle souhaite connaître l'avis du Gouvernement.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Véronique Louwagie](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78251

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 avril 2015](#), page 2975

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)